CHU DE NANTES

MESURES TRANSITOIRES

FORMATION COMPLEMENTAIRE 21H

PUBLIC CONCERNÉ

Les infirmiers diplômés d'Etat exerçant en bloc opératoire et ayant obtenu une attestation provisoire d'exercer les actes exclusifs du 1b)

MODALITÉS DE FORMATION

Durée : 21 heures décomposées comme suit :
3 journées de 7 h plus 1 h de repas

Nombre de participants : 30 au maximum.

DATES

2021 :	Session 1 : 19-20-21	Mai
	Session 2 : 16-17-18	Juin
	Session 3 : 28-29-30	Juin
	Session 4 : 21-22-23	Septembre
	Session 5 : 8-9-10	Novembre
	Session 6 : 13-14-15	Décembre

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE NANTES

CHU deNantes

Retrouvez + d'infos sur le site internet

https://catalogueformation.chu-nantes.fr/

OBJECTIFS

-Etre en capacité d'exercer les actes et activités définis à l'article R. 4311-11-1-1b du code de la santé publique ;
-Obtenir l'attestation de formation aux actes et activités définis à l'article R. 4311-11-1-1b du code de la santé publique.

PROGRAMME

-Cadre juridique de l'exercice des actes du 1b) de l'article R4311-11-1 du CSP

-Définitions, principes et techniques de l'exposition, l'aspiration, l'hémostase

-Risques liés à l'exercice des actes du 1b) de l'article R4311-11-1 du CSP

-Risque infectieux au bloc opératoire

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

– Apports théoriques interactifs
– Evaluation des connaissances au début et en fin de cursus

INTERVENANTS

Ibode cadres formatrices de l'école d'Ibode du CHU de Nantes.

Ibode formateurs à l'école d'Ibode du CHU de Nantes.

ORGANISME

IFIS : institut de formation des infirmiers spécialisés du CHU de Nantes

Ecole d'infirmiers de bloc opératoire

TARIF

Coût global : 650€ TTC

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE NANTES

POUR ENSAVOIR +
Tél. 02 40 84 68 79 – mail : mireille.beillevaire@chu-nantes.fr